

Formation Risque Ammoniac

Formation initiale

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir appréhender les risques inhérents à une opération s'effectuant sur ou à proximité d'installations comprenant de l'ammoniac. Savoir sélectionner les équipements de protection individuelle appropriés aux risques présents. Connaître les règles d'utilisation de l'ARI et du scaphandre et savoir mettre en œuvre les mesures d'intervention en cas d'incident.

PUBLIC ET MODALITES D'ENTREE

Personnel habilité intervenant sur des installations comportant de l'ammoniac.
Formation INTRA uniquement : nous consulter pour connaître disponibilités.

ACCESSIBILITE

Sous couvert de compatibilité avec la formation, nous invitons les personnes en situation de handicap à nous consulter afin d'envisager les possibilités (admin@forsse.fr)

TARIFS

Sur devis – Nous consulter (admin@forsse.fr) Devis sous 48h00

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **Prérequis**
Aptitude médicale au port des équipements de protection respiratoires
- **Durée**
7 heures
- **Effectif**
1 à 6 participants
- **Maintien des connaissances**
7h00 annuelles
- **Intervenants**
Formateur spécialisé en prévention des risques ammoniac
- **Méthodes pédagogiques**
Exposés interactifs, études de cas, échanges avec le formateur, mises en situation, vidéos...
- **Attribution finale**
Attestation de formation

TEXTES REGLEMENTAIRES DE REFERENCE

- ✓ Code du travail (R4227-28 / R4227-37 / R4227-39)

PROGRAMME DE LA FORMATION

➤ CONNAISSANCE DE L'AMMONIAC

Réglementation

Propriété de l'ammoniac

Les moyens d'intervention

Les soupapes de sécurité

Les règles de sécurité

➤ METHODOLOGIE « Intervention en cas d'incident »

Le matériel d'intervention (ARI, scaphandre)

Les règles d'intervention en sécurité

➤ ESSAYAGE A BLANC DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

➤ PRATIQUE

Intervention et mises en situation avec ARI et scaphandre